

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 10

Artikel: La dîme du chanvre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210264>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MON FILS

La seconde année de notre vie commune, ma femme, je l'adore, en reconnaissance, sans doute, de cette adoration, m'a donné un fils, un amour de fils.

En voyant mon petit prince héritier, les uns disent : « C'est tout le portrait de sa mère ! » D'autres assurent, au contraire, qu'il me ressemble. Pour moi, je crois qu'il y a, en mon fils, un peu de son père et de sa mère. Rien là, du reste, que de très naturel.

Mon fils vient d'entrer dans sa sixième année. Or, ce matin, ma femme, à qui jusqu'à présent j'avais laissé, en toute confiance, le soin de son éducation, m'a gentiment fait comprendre que j'avais aussi, en ce domaine, ma part de responsabilité et que le moment était venu de la suppléer.

— Il va falloir l'envoyer à l'école, ajouta-t-elle, avec une légère expression de regret.

C'était la première séparation, la première concession de l'influence intime de la famille à l'influence extérieure.

A vrai dire, je partage pleinement les regrets de ma femme. Même, je suis encore moins empressé qu'elle d'envoyer mon fils à l'école. Je pense que ce sera toujours bien assez tôt de substituer à l'éducation naturelle de la famille, tout imprégnée de chaude affection, d'intelligente sollicitude, l'éducation artificielle et indifférente de l'école.

Jusqu'à présent, j'ai aimé mon fils, pour moi, c'est-à-dire pour le plaisir que je lui devais, pour le rayon de soleil et de saine joie qu'il a apporté dans la maison. C'était très simple et délicieux. Maintenant, il me va falloir aimer mon fils pour lui, pour la part de bonheur que j'ai le devoir de lui assurer dans ce monde. Ce sera beaucoup plus difficile et beaucoup moins agréable.

Je voudrais, autant que possible, faire de mon fils un homme, dans le sens le plus élevé et le plus complet de ce mot. L'école, elle, vise avant tout à faire des citoyens. L'un n'exclut pas l'autre, sans doute ; mais l'homme doit avoir le pas sur le citoyen, et l'école l'oublie trop souvent.

Et puis, en allant à l'école, dans le contact avec ses petits camarades et avec le monde, contact que notre commune affection — un peu égoïste, peut-être — lui a jusqu'ici épargné, notre fils va apprendre une foule de choses dont il n'a pas encore la moindre idée. Il en est de bonnes et nécessaires, de ces choses ; il en est de vaines, beaucoup de vaines, de la connaissance desquelles il se pourrait très bien passer ; il en est, enfin, de mauvaises, qu'il eût mieux valu pour lui toujours ignorer.

Il va surtout, de jour en jour, et à mesure qu'il y pénétrera davantage, trouver le monde en contradiction perpétuelle avec les principes de morale, d'honnêteté, de franchise, de loyauté que sa mère et moi nous sommes efforcés de cultiver en son jeune cœur et qu'il entendra parfois aussi proclamer par d'autres.

Il apprendra que la bonté, la franchise, la modestie, qu'on lui a si fort louées et données comme règle de conduite, sont de bien mauvaises armes pour triompher dans la « lutte pour la vie », cette fameuse « lutte pour la vie » dont on lui rebattra les oreilles.

Il saura que c'est au prix du « bluff », du cabotinage, de l'absence complète de scrupule, dans les petites, comme dans les grandes choses, de la force brutale et sans merci ou de la ruse perfide, qu'on se fraye son chemin dans le monde. Il verra tous les jours la modestie vaincue par l'orgueil et la vanité, la douceur par la violence, la loyauté par la fourberie. Il s'étonnera de la contradiction flagrante qui existe chez nombre de personnes entre leurs paroles ou les principes dont elles font étalage et leurs actions ; son étonnement sera d'autant plus grand

qu'on lui aura souvent présenté ces personnes comme très honorables et qu'elles passent pour telles aux yeux de beaucoup de gens.

Il apprendra que l'intelligence et l'autorité se mesurent à l'habileté avec laquelle on sait gagner de l'argent. Il se convaincra que dans la poursuite de cet « idéal », il faut passer avec la désinvolture d'un chauffard sur ceux qui se trouvent sur votre chemin. Qu'importe la casse, les éclaboussures, le sang même, si l'on réussit. Le succès excuse tout, lave tout.

Mon fils sera dérouté, perdu, ne sachant plus à quel saint se vouer ni à qui croire. Ce qu'il verra journellement le fera douter de la vérité des bons préceptes dont on avait nourri son enfance et qui avaient exalté sa jeune et candide intelligence.

Il regardera ses maîtres, tous ceux qui lui parleront de ces principes de justice, de bonté, d'honnêteté, de modestie, ses parents même, du coin de l'œil et avec un petit hochement de tête, comme pour leur dire, en ce langage élégant qui sied si bien à cette mentalité nouvelle :

« Eh ! allez donc, je la connais, celle-là ! Faut pas me la faire ! Faudrait pas tout de même vous payer plus longtemps ma tête ! »

Ah ! sans doute, il y a encore de braves et bonnes gens dans le monde. Il y en a plus, peut-être, qu'on ne le croit. Mais, tandis que tous les jours de la vie on coudoie les autres, ceux-là, on ne les rencontre que rarement, on est obligé de les chercher. Et c'est comme pour la chasse aux morilles : il y faut du flair et un œil exercé.

Et voilà pourquoi je suis si hésitant à ouvrir à mon fils la porte de ce monde qu'il va devoir traverser pour accomplir son terrestre voyage. Deux chemins s'ouvrent devant lui. Puisse-t-il prendre le bon et s'y maintenir envers et contre tous, sans souci de l'opinion ; les satisfactions intimes et durables qu'il y trouvera sont les meilleures et les seules vraies. X.

Avis. — Un hôtelier a fait afficher dans chaque chambre de sa maison un avis ainsi conçu : « Les clients gravement malades sont priés d'avertir le patron ! »

LA DÎME DU CHANVRE

Le Seigneur d'Aruffens (Isaac de Mestral) ayant la quartie part du dime du chanvre rière Pampigny, par indivis avec LL. EE., pour les autres 3/4 qui reviennent au bénéfice des Dames Baillives de Morges, et ordinairement sont amodiés à diverses personnes, ce qui souvent a causé, et pourrait causer à l'avenir de l'embarras et confusion au dit Seigneur d'Aruffens dans la perception de son dit quart — il aurait demandé que ces dits trois quarts lui fussent abergés sous une cense fixe, en argent, non rédimable ; toutefois au plus haut de ce qu'ils peuvent valoir. Le Seigneur Bailli y a consenti, moyennant que la dite cense soit fixée à 30 florins annuellement pour être le plus haut prix que de souvenance d'homme les dits trois quarts de dime de chanvre se soient montés ; et à condition que la dite cense soit conservée toujours pour le bénéfice des dites Dames Baillives, comme du passé leur appartenait ; et ce sous l'agrément et approbation de LL. EE.

En Château de Morges, ce 5 courant jour de novembre 1696.

(Archives cantonales.)

Dialogue. — Ah ! mademoiselle ! quel chagrin pour moi de vous voir cet air triste. Que faut-il faire pour que vous redeveniez joyeuse ?

— Vous en aller.

UN PEU DE PHILOGOLOGIE

L'AUTRE soir, je me trouvais à la gare, relisant pour la vingt-cinquième fois le gentil télégramme :

« Arrive ce soir, 7 h. 15. Baisers.

» JEANNE. »

Baisers!!!

Ah ! s'embrasser comme cela, télégraphiquement, dans l'espace, à des centaines de kilomètres, pour la modique somme de soixante-cinq ou quatre-vingts centimes !

Non, voyez-vous, le progrès n'est pas un vain mot.

Jadis, en fallait-il des histoires pour échanger, à distance, un simple bécot ! Une plume, et de l'encre, et du papier, et des enveloppes, et des timbres-poste, et des boîtes aux lettres, et des facteurs, et des voies ferrées, et des wagons, et des locomotives, etc., etc. Ça n'en finissait pas.

Aujourd'hui : tac tac, tac tac tac, tac.

Et voilà, tel le papillon folâtre, le baiser parti pour les lèvres roses.

Mais je vous conte là des histoires...

J'allais relire pour la vingt-sixième fois le gentil télégramme, lorsque soudain :

— Parton, mosié, si fous fouliez so gut sein.

A quelle heure y part le train pour Bumplitz ?

Le train pour Bumplitz. Oh ! poésie !

— Sais pas, répondis-je évasif.

Mais l'autre, imperturbable :

— Je refiens du Mandchourie et je fais refoin mon petite famille.

— A Bumplitz ?

— Ja wohl.

Je crus qu'il me montait un transatlantique. Et pour m'en assurer :

— Dites donc, mon ami, c'est difficile à apprendre, le chinois ?

— Oh ! foilà. Bas dant.

— Comment désigne-t-on un sapin, là-bas ?

— On dit : « Tinn ! »

— Tinn ??

— Ja wohl !

— En effet, ça n'est pas très compliqué. Et deux sapins ?

— Et pien, on dit : « Tinn ! Tinn ! »

— Et quand on veut désigner toute une forêt de sapins ?

— Oh ! ça, ça ne se tit pas, ça se chante. Sur l'air du *Marche pernoise*, vous savez : « Tinn ! Tinn ! Ti-ti Tinn ! Tinn ! Ti-ti Tinn ! Ti-ti Tinn ! Tinn ! Tinn ! »

Et dire qu'à l'école on nous faisait un épouvantail de la langue chinoise.

Allons donc !

M.-E. T.

La livraison de *février* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Le point de vue suisse sur les affaires étrangères par Albert Bonnard. — Le village. Roman, par Henri Bachelin. (Troisième partie.) — En marge de l'inlandsis, par Paul-L. Mercanton. — Correspondance entre H.-F. Amiel et Charles Ritter. (Seconde et dernière partie.) — Un voyage en Italie à la fin du XVIII^e siècle, par Charles Gilliard. (Seconde et dernière partie.) — La guerre est déclarée. Récit militaire, par Charles Gos. — Variétés : Helvétisme par P. Sirven. — Chroniques parisiennes, par Henri Bachelin ; allemande, par Ant. Guillard ; américaine, par G.-N. Tricoche ; suisse, par M. Milloud ; scientifique, politique. Bulletin littéraire et bibliographique.

La livraison de *mars*, les suivants :

La pensée mytique, par Maurice Milloud. — La glaise peinte. Nouvelle, par René Morax. — Le carton de Vaud et l'entrée des Alliés en Suisse, par Maxime Reymond. — Un météore littéraire. Fant. Burney, par Eugénie Pradez. — Le village. Roman par Henri Bachelin. (Quatrième et dernière partie.) — Chroniques italiennes, par Francesco Chiesa ; anglaise, par Paul Villars ; hollandaise, par Louis Bresson ; suisse allemande, par A. Guillard ; scientifique, politique. — Correspondance : Lettre de M. R. de Traz. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Table des matières du Tome LXXIII.

Bureau de la Bibliothèque universelle :
Avenue de la Gare, 23, Lausanne.